

observés dans le règlement des questions ouvrières, et d'inculquer aux travailleurs soit dans les conversations privées soit dans les assemblées générales, locales ou professionnelles, une mentalité sociale vraiment catholique.

"La régie de la société se fait de la manière suivante :

"Chaque catégorie de travailleurs, et chaque corps de métier forment une union professionnelle avec son bureau de direction, qui étudie et règle tout ce qui intéresse le groupe.

"Ces différents groupes sont responsables et soumis à un conseil général formé de représentants de chaque groupe.

"Les affaires courantes sont expédiées par un conseil exécutif représenté par un secrétaire général permanent.

"Celui-ci, soutenu par l'aumônier général, est le "factotum" de la société.

"Comme on le voit cette union ouvrière catholique est un puissant instrument de relèvement matériel et moral pour la classe ouvrière, ainsi que d'influence religieuse et patriotique.

"Il serait à souhaiter que dans tous les centres ouvriers de la province il y eût des succursales de la Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord. Si la chose est impossible, ne pourrait-on pas au moins former partout des associations analogues qui lui seraient affiliées ou associées?"

LA C. O. C.

"Nous sommes heureux de mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs une circulaire que vient d'adresser "aux ouvriers" trifuviens la Corporation Ouvrière Catholique des Trois-Rivières.

Ils y trouveront, sur l'œuvre magnifique qu'est la C. O. C. des Trois-Rivières, des renseignements sûrs, complets, et qui montrent que, dans notre province, les œuvres ouvrières catholiques ne sont plus à naître, mais qu'elles vivent, en faisant du bien.

Voici le texte de cette circulaire :

*Aux Ouvriers des Trois-Rivières,*

MESSIEURS,

"Nous prenons la liberté de vous adresser la présente afin de vous faire connaître tout le travail accompli par la Corporation Ouvrière Catholique des Trois-Rivières pour promouvoir les intérêts économiques et moraux de ses membres.

La C. O. C. dispose d'une magnifique salle où, en tout temps, les sociétaires peuvent venir se reposer, se récréer en prenant part aux jeux de cartes, dames, échecs, etc., ou à la lecture des journaux quotidiens et hebdomadaires.